

BTS Professions Immobilières

Mis à jour le 13 mai 2026

Conditions d'entrée et prérequis

Le BTS Professions Immobilières est accessible à tout titulaire d'un diplôme de niveau 4.

Public visé

Tout titulaire d'un diplôme de niveau 4.

Rythme

Alternance

Durée en centre

1350 heures

Validation

Brevet de Technicien Supérieur ; Niveau 5.

Modalités d'évaluation

Contrôle en Cours de Formation et épreuves ponctuelles.

Entrée-sortie permanente

Non

RNCP 38380 : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38380/>

Objectifs professionnels

- Gérer et négocier des biens immobiliers
- Prospecter la clientèle potentielle de propriétaire
- Sélectionner les locataires
- Rédiger des contrats et des baux
- Assurer l'administration des immeubles dans le cas de la gestion de copropriétés

Contenu

- Culture Générale et Expression
- Langue vivante étrangère (Anglais)
- Conseil et ingénierie de l'immobilier
- Economie et organisation de l'immobilier
- Architecture, habitat et urbanisme, développement durable
- Communication professionnelle
- Techniques immobilières
- Transactions immobilières
- Gestion : copropriété, locative
- Conduite et présentation d'activités Professionnelles

Modalités pédagogiques

Formation basée sur la pédagogie d'alternance avec des périodes de formation en centre complétées par des périodes de formation en entreprise dont les objectifs ont été définis en début de formation. Cours, travaux dirigés, travaux pratiques, suivi individualisé.

Profil des intervenants

• Équipe pluridisciplinaire expérimentée, personnel de l'Éducation Nationale connaissant parfaitement les objectifs du diplôme proposé. • Référent, expert en apprentissage, en charge de votre parcours en centre et de votre suivi pour les périodes en entreprise.

Les plus

Taux de satisfaction

83 %

Réussite aux examens

90 %

Insertion professionnelle

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

Durée

Durée du contrat : 24 mois

BTS Professions Immobilières

Délais et modalités d'accès

- Accès à la formation sous condition de signature d'un contrat d'apprentissage.
- Pas d'hébergement ; possibilité de restauration sur place.

Financements possibles

Prise en charge par l'OPCO

Poursuite de parcours

- Emploi dans le domaine de l'immobilier (négociateur immobilier, agent immobilier, gestionnaire de copropriété)
- Diplôme de niveau 6

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA-CFA Lorraine Nord
- rue Monseigneur Pelt BP 55130
57074 METZ
- greta-lorraine-nord@ac-nancy-metz.fr
- 03 87 76 40 31
- SIRET : 19570057000037